

# Les actualités de la Sécurité Routière

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

### Les actualités départementales : actions de sensibilisation locales

La série d'actions entreprises dans les collèges et lycées se poursuit en 2014. Ainsi, depuis le début de l'année, une douzaine d'établissements ont bénéficié d'une action sécurité routière organisée par la coordination départementale de la sécurité routière placée sous l'autorité du préfet. L'accent est mis sur les dangers rencontrés par les élèves en deux roues motorisés ou non lors des trajets entre le domicile et l'école. Pour permettre aux élèves d'être vus malgré l'obscurité, des gilets jaunes financés par les crédits du plan départemental d'actions de sécurité routière leur sont remis.



La semaine de l'industrie, qui s'est déroulée du 7 au 13 avril dernier, a été l'occasion de sensibiliser le monde de l'entreprise. A la demande d'Arkema, une action sécurité routière s'inscrivant dans un cadre plus général d'actions liées à la sécurité au travail a été organisée. Ainsi les salariés ont été sensibilisés sur les dangers de l'alcool au volant, les distances de freinage et les risques liés aux deux roues, ces thèmes pouvant les concerner autant dans leur vie quotidienne que professionnelle.



### Les actualités nationales : "A moto ou en scooter, sans équipement complet, vous risquez d'y laisser votre peau" - la nouvelle campagne de la Sécurité routière

La Sécurité routière s'adresse aux scootéristes et aux motards pour les sensibiliser à la nécessité d'un équipement adapté ET complet, y compris sur les courts trajets. Sachant que 7 conducteurs sur 10 d'un deux-roues motorisé reconnaissent être tombés au moins une fois de leur machine, la Sécurité routière propose un film pour imaginer sa peau en contact avec le bitume. Et pour améliorer son équipement, une fenêtre interactive qui permet à chacun d'auto-évaluer son niveau de protection sur le site internet :



[www.securite-routiere.gouv.fr/operations/equipezvous/](http://www.securite-routiere.gouv.fr/operations/equipezvous/)



## La lettre de la Sécurité Routière des Hautes-Pyrénées 1er trimestre 2014



### Editorial du Préfet des Hautes-Pyrénées, M. Henri D'Abzac



En ce début du mois de mai 2014 et à l'approche des fêtes de villages, je souhaitais m'adresser plus particulièrement aux maires, aux présidents d'associations et de comités des fêtes pour leur rappeler l'importance des enjeux liés à la sécurité routière dans l'organisation des différentes manifestations (consommation excessive d'alcool et risques routiers qui en découlent).

La prévention routière et la gendarmerie sont à votre écoute pour sensibiliser les organisateurs d'une soirée en leur rappelant la réglementation (interdiction de vente d'alcool à un mineur, conditions d'ouverture de débits de boissons temporaires et type de boissons autorisées à la vente...) et en leur donnant des conseils pratiques (proposition de boissons chaudes en fin de soirée, mise en place de points d'eau...).

Du matériel de prévention est également à leur disposition (bornes éthylotest, dépliants, machines à cocktails sans alcool...). Je souhaite que nous soyons tous mobilisés afin que les différentes manifestations festives de ce printemps et de cet été ne soient pas synonymes de drames routiers.

### Interview de M. Pascal Touzanne, principal du collège Beaulieu à Saint Laurent de Neste et du collège de la Barousse à Loures Barousse, correspondant sécurité routière pour le second degré.



P. Touzanne et M. Peyregne

Quel est le dispositif d'éducation à la sécurité routière au sein de l'Education nationale des Hautes-Pyrénées ? Désignés dans chaque département par l'inspecteur d'académie, les correspondants sécurité routière contribuent à la mise en œuvre effective de l'éducation à la sécurité routière et de son enseignement dans les établissements scolaires et participent à l'élaboration du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), sous l'autorité du préfet. Pour le département, c'est Mme Martine Peyregne, Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Lannemezan qui est en charge du dossier pour le premier degré, je suis le correspondant pour le second degré. Le risque routier constitue la première cause de mortalité chez les jeunes de plus de 10 ans. La lutte contre l'insécurité routière, priorité nationale, sollicite tous les services de l'État pour faire progresser la sécurité sur la route. Le ministère chargé de l'Éducation nationale intègre cette exigence dans l'éducation à la sécurité routière en milieu scolaire.

Des attestations viennent sanctionner cette éducation à la sécurité routière : Attestation de Première Education à la Route (APER) à l'école primaire, Attestation Scolaire de Sécurité Routière 1 et 2 (ASSR) dans les collèges. Depuis quelques années, en lien avec les services de la préfecture, les forces de l'ordre et en partenariat avec la MAIF, la Prévention routière, le sport scolaire (USEP) et d'autres associations, des actions de sensibilisation à la sécurité routière sont menées dans les établissements scolaires. Des thématiques sont privilégiées en fonction de l'âge des élèves, la sécurité des piétons dans le premier degré, les deux roues en collège, la conduite responsable en lien avec la prévention contre les addictions et les conduites à risque en lycée.

Un exemple d'action : cette année dans le cadre de la liaison école/collège et de la semaine du vélo à l'école et au collège (du 02 au 06 juin), une journée consacrée à ce mode de locomotion va toucher l'ensemble des élèves de CM2 et de 6ème du secteur de Saint Laurent de Neste. Toute la matinée du vendredi 06 juin des ateliers vont permettre aux élèves d'appréhender le deux roues sous tous ses aspects : sécurité, code de la route, réparation, circulation, santé, environnement... L'après-midi, une compétition « run and bike » alliant course à pied et vélo viendra compléter cette journée.



**Les chiffres du mois :**

**Les chiffres de l'année :**

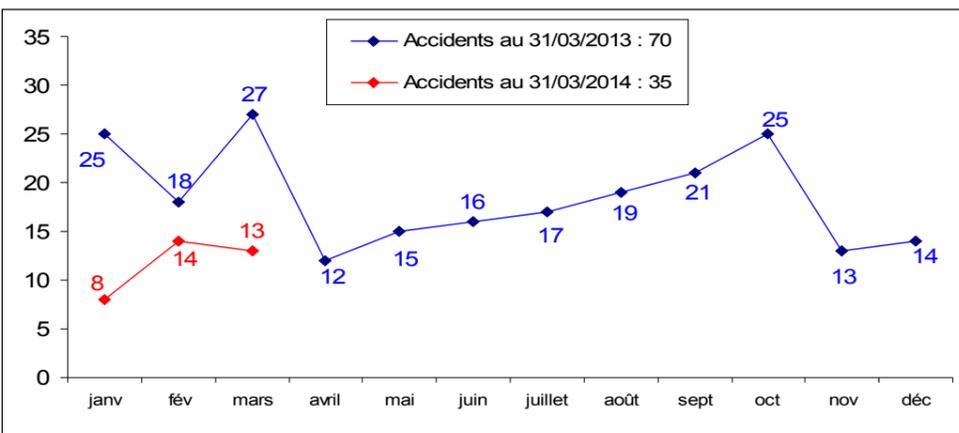
13 accidents (-)  
1 tué (-)  
4 blessés hospitalisés (-)  
12 blessés légers (-)

35 accidents (-)  
4 tués (+)  
22 blessés hospitalisés (-)  
20 blessés légers (-)

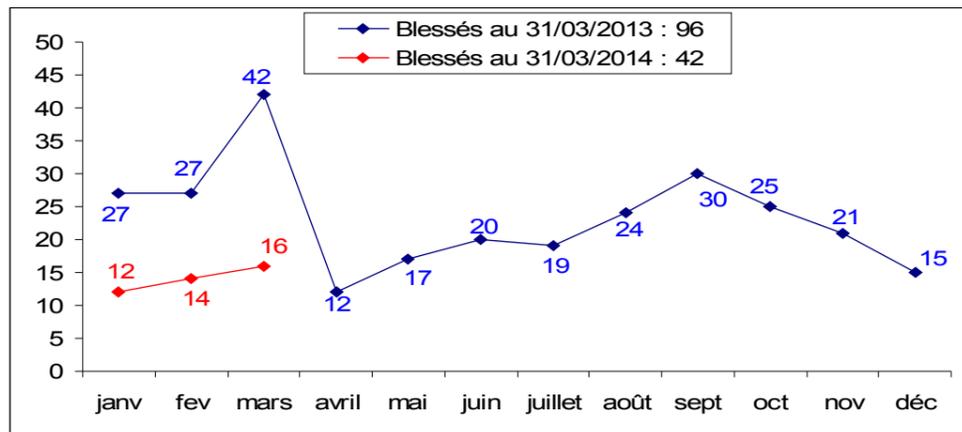
**Evolution des chiffres par rapport à la même période de l'année 2013 :** (+) hausse (-) baisse (...) constant

**Remarque :** les résultats de l'année 2014 présentés dans ce document reposent sur un système de remontées rapides indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) dont la transmission, la vérification demandent des délais plus longs de l'ordre de 6 mois. Ces résultats sont donc des données brutes et pourront faire l'objet de modifications. Les chiffres de l'année 2013 sont définitifs.

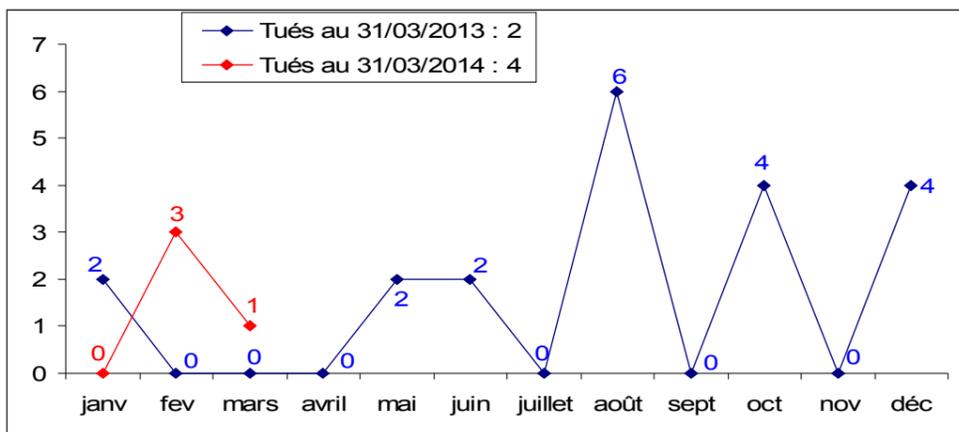
**Répartition des accidents mortels dans les Hautes-Pyrénées au 31 mars 2014**



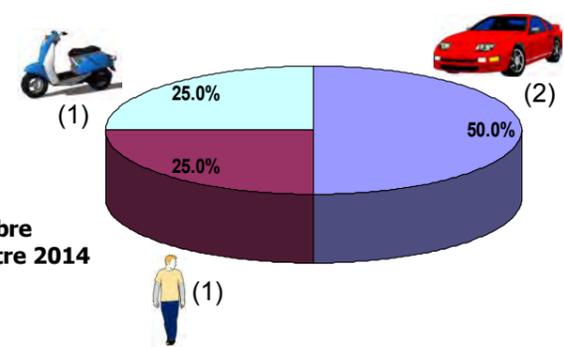
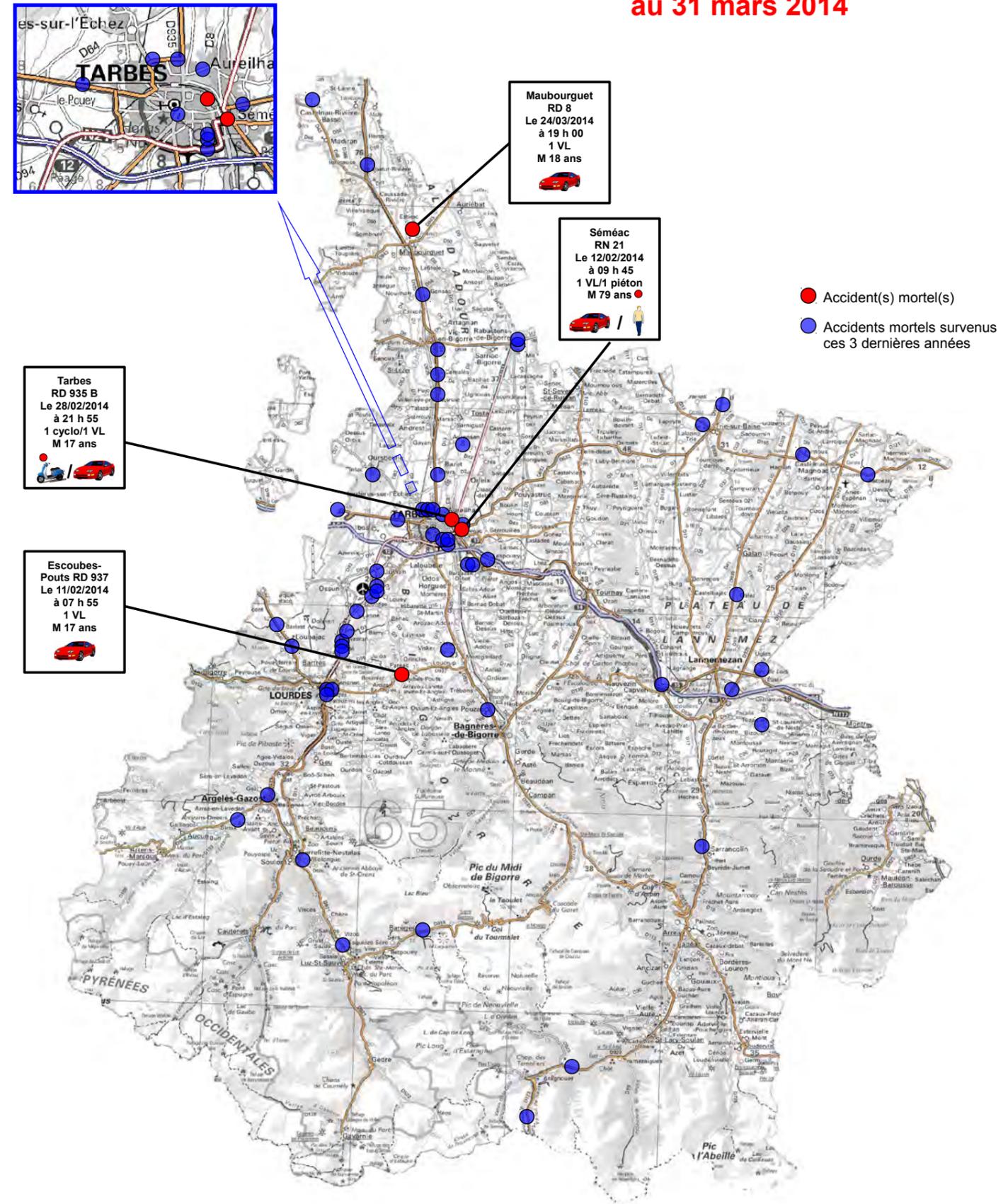
Evolution 2013/2014 du nombre d'accidents



Evolution 2013/2014 du nombre de blessés



Evolution 2013/2014 du nombre de tués



Répartition du nombre des tués premier trimestre 2014